

N°18

PRÉVENTION  
BONNES PRATIQUES CONDUCTEUR

## Bris de glace

RÉPARER UN PARE-BRISE COÛTE ENTRE **70** ET **150€**  
LE REMPLACER COÛTE ENTRE **400** ET **950€**

Le parfait état des vitres de votre véhicule est un élément majeur pour une bonne conduite. Le manque de visibilité accroît le risque d'accident.

### Quelques éléments de prévention

#### Bris de glace lié à la conduite

- Ralentir suffisamment à l'approche d'un nid de poule, d'un dos d'âne et de routes en travaux
- Ne pas suivre de trop près les véhicules transportant des matériaux pouvant endommager le véhicule par projection
- Fermer prudemment les portières du véhicule pour éviter un impact significatif lors du choc

#### Bris de glace lié aux chocs thermiques

- Protéger le pare-brise des températures extrêmes (en hiver ou été) avec le support adapté ou abriter le véhicule
- Ajouter du liquide anti-gel dans le lave-glace en prévision du risque de gel
  - ▶ Utiliser progressivement le dégivreur pour éviter la fissure du pare-brise
- Utiliser de manière progressive la climatisation ou le chauffage dans le véhicule ; veiller à bien le ventiler en été, afin de prévenir les fissures ou la dilatation du pare-brise et des vitres

### CONSEILS PRATIQUES

- **ANTICIPER**
  - Réparez l'impact avant qu'il ne se transforme en fissure
- **SÉCURISER**
  - Assurez-vous que votre pare-brise et vos vitres latérales avant sont suffisamment transparents et sans déformation
  - Maintenez une pression adéquate des pneus pour éviter les vibrations excessives qui peuvent fragiliser les vitrages



- Les tarifs d'intervention sur les pare-brises ont augmenté de 51 % en 10 ans
- En cas d'infraction liée à la visibilité du pare-brise et des vitres de votre véhicule, la contravention peut aller jusqu'à 375 €
- Le pare-brise de la voiture doit disposer d'au moins un essuie-glace en état de marche, ainsi que d'un dispositif lave-glace

  
**VERLINGUE**

Les informations figurant dans la présente publication ont pour vocation d'aborder le thème concerné de manière générale ; elles ne sauraient avoir une valeur contractuelle ou être assimilées à un conseil personnalisé et exhaustif.

Verlingue, Courtier en assurances SAS au capital de 2 606 916 € Siège social : 12 rue de Kerogan - CS 44012 - 29335 QUIMPER cedex Code NAF/APE 6622Z  
Siren 440 315 943 RCS QUIMPER N° Orias : 07 000 840 www.orias.fr N° de TVA intracommunautaire FR 95 440 315 943 Relevant du contrôle de l'ACPR  
(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4, place de Budapest CS 92459 75436 PARIS cedex 09 <https://acpr.banque-france.fr> [12.20]

